

le
CHARDONNERET
de l'été





le
CHARDONNERET
de l'été

IMPRESSUM



Rédaction
Commune de Chardonne

Mise en page
www.trianglecv.ch
Dominique Rossier

Illustrations
Swan Keller

Impression
PRINT RIVIERA — Vevey

Tirage à 1700 exemplaires
www.chardonne.ch



Dans ce numéro de juillet 2017 :

Le Billet du Syndic p. 2
Les décisions des séances du Conseil Communal p. 4
Fauchage, émondage et entretien p. 6

Le mémento des manifestations p. 8
« La Lanterne Magique » p. 10
Bibliothèque intercommunale
de Chardonne-Jongny p. 11
La garderie « Les Frimousses » p. 12
« Pédibus » p. 13

La Fête Cantonale vaudoise de Lutte 2017 p. 14
La société de développement p. 16

Photo d'autrefois p. 17
Une personnalité de la Commune p. 18

Informations utiles p. 21

LES INFOS DE LA COMMUNE

LA VIE DE LA COMMUNE



DE NOS SOCIÉTÉS LOCALES

IL ÉTAIT UNE FOIS...

LES INFOS UTILES



le Billet du Syndic

LES INFOS DE LA COMMUNE



Fabrice NEYROUD

Syndic

LE BÉNÉVOLAT

CHÈRES ET CHERS CHARDONNÉRETS,
DANS NOTRE VILLAGE, NOUS AVONS LA
CHANCE D'AVOIR UN NOMBRE IMPOR-
TANT DE PERSONNES QUI TRAVAILLENT
BÉNÉVOLEMENT.

Je pense notamment aux sociétés locales qui occupent et qui forment nos jeunes, sans oublier les quatre roues de secours, les repas à domicile, la société de développement et bien d'autres encore.

C'est en grande partie grâce à ces bénévoles que **Chardonne est aujourd'hui un village très vivant** et je les en remercie du fond du cœur.

Le temps c'est de l'argent. Celui que les bénévoles consacrent aux autres est inestimable.

Les paroles ne sont pas toujours nécessaires. Un regard de compréhension apporte le réconfort. Et pourtant le mot **MERCI** à lui seul détient toutes les clés du bonheur que l'on peut transmettre. Le mot qui fait tant de bien aux bénévoles que vous êtes, qui redonne force et courage pour continuer à œuvrer en toute convivialité pour le bien de la collectivité.

Je n'hésite donc pas à vous adresser ce **MERCI**, formule simple mais qui peut devenir percutante si elle fait mouche.

Grâce à votre dévouement constant, votre bénévolat de chaque heure, vous tenez dans vos mains une part importante du bonheur collectif, celui qui permet d'apprécier chaque mot de gentillesse, chaque rencontre et chaque moment de partage qui passe dans la journée.

Tout cela, c'est vous et bien plus encore! Tout cela, c'est Chardonne, entité qui vit! Tout cela, c'est l'autre d'abord! Tout cela, le bénévolat que l'on envie!

Bel fin d'été et bon automne à toutes et tous!





les Décisions des séances du Conseil Communal

LES INFOS DE LA COMMUNE

Séance du 28 mars 2017

ACCEPTÉ

- Préavis n° 12/2016 - 2017
relatif à une demande de crédit
de CHF 65'900.- pour la conso-
lidation de rochers sis au lieu-dit
« Maison-Jean », secteur des
« escaliers de fer », sur le tracé
du sentier pédestre communal.

ACCEPTÉ

- Préavis n° 13/2016 - 2017
relatif à une demande de crédit
de CHF 321'800.- pour le
remplacement de luminaires à
vapeur de mercure et l'actualisa-
tion de différents autres points
lumineux (village et hors locali-
tés), sur l'ensemble du territoire
de la Commune de Chardonne.



- Préavis n°14/2016-2017 relatif à une demande de crédit de CHF 56'300.- pour la mise en place d'une infrastructure informatique au Collège de Char-donne, selon les prescriptions cantonales en la matière.

ACCEPTÉ

Séance du 9 mai 2017

- Préavis n°15/2016-2017 relatif à une demande de crédit de CHF 56'300.- pour la mise en place d'une infrastructure informatique au Collège de Char-donne, selon les prescriptions cantonales en la matière.
- Préavis n°16/2016-2017 relatif à une demande de crédit de CHF 97'000.- pour le remplacement du chauffage à mazout au Collège de Chardonne, par un chauffage à gaz.

ACCEPTÉ

ACCEPTÉ

Séance du 13 juin 2017

- Préavis n°17/2016-2017 sur la gestion et les comptes communaux pour l'exercice 2016.
- Préavis n°18/2016-2017 sur la gestion et les comptes 2016 de la Communauté inter-communale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)
- Préavis n°19/2016-2017 relatif aux comptes 2016 du Fonds Culturel Riviera.

ACCEPTÉ

ACCEPTÉ

ACCEPTÉ



Dates des
Prochaines séances

le 8 septembre
le 24 octobre
le 8 décembre

Rappel des scrutins 2017



24 septembre 2017

Votation fédérale

5

26 novembre 2017

Votation fédérale



et Fauchage, Emondage et Entretien

LES INFOS DE LA COMMUNE

FAUCHAGE DES TERRAINS

INCULTES, EMONDAGE DES ARBRES,

ARBUSTES ET HAIES, ENTRETIEN

DES RUISSEAUX, COULISSES ET

DÉPOTOIRS DE VIGNES

- 1 Nous rappelons aux propriétaires et gérants de biens-fonds les dispositions de l'article 39 de la loi sur les routes du 10 décembre 1991, ainsi que celles des articles 8, 9, 10, 11 et 15 du Règlement d'application du 19 janvier 1994 de cette même loi, qui prescrivent que :

Les haies plantées en bordure du domaine public doivent être taillées afin que leurs branches ne dépassent pas la limite. Les hauteurs maximales admissibles, mesurées depuis les bords de la chaussée, sont les suivantes :

- 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue;
- 2 mètres dans les autres cas.

Les arbres plantés le long des routes cantonales ou communales doivent être élagués pour que leurs branches soient maintenues :

- au bord des chaussées, à 5 mètres de hauteur et 1 mètre à l'extérieur;
- au bord des trottoirs, à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.

2 Nous rappelons également que, selon les dispositions des articles 123 à 128 et 142, alinéa 8, du Code rural et foncier du 08 décembre 1987 :

■ les parcelles incultes doivent être nettoyées et fauchées, pour qu'elles ne portent pas préjudice aux fonds voisins et répondent à l'exigence fixée par l'article 2 de l'arrêté du 11 juin 1976 concernant la destruction des plantes nuisibles à l'agriculture.

3 Les propriétaires de vignes ont l'obligation de vidanger régulièrement les dépotoirs et d'entretenir les coulisses afin d'assurer un écoulement normal des eaux.

4 Les propriétaires de fonds sur lequel court un ruisseau ou riveains d'un ruisseau, sont tenus de le nettoyer et de le curer régulièrement afin que l'écoulement des eaux s'effectue sans difficulté.

Les dispositions rappelées ci-dessus doivent être observées et sont applicables toute l'année.

Les propriétaires fonciers ou leurs gérants sont invités à exécuter tous les travaux nécessaires jusqu'au 31 juillet de l'année en cours au plus tard.

Les dispositions particulières relatives à l'entretien des routes sont réservées.

Dès le 1^{er} août, toute contravention fait l'objet d'une dénonciation et le travail non exécuté peut être ordonné aux frais des intéressés.





le Mémento des Manifestations

LA VIE DE LA COMMUNE

1^{er} août

Fête nationale

Sté de développement, Mont-Pèlerin

5 août

Jazz au caveau

Caveau, Chardonne

2 septembre

Jazz au caveau

Caveau, Chardonne

13 septembre

Course des aînés

22 septembre

Soirée Quentin Mouron, écrivain

Organisation: Biblio Chardonne-Jongny
Grande salle, Chardonne

22 & 23 septembre

24h du vin cuit (Famille Genton)

En Courneaux, Mt-Pèlerin

27 octobre

Soirée « dessinateurs de presse »

Sté de développement
Grande salle, Chardonne

28 octobre

Vernissage exposition

Sté de développement
Caveau, Chardonne

28 octobre au 12 novembre

Exposition, Sté de développement

Caveau, Chardonne

31 octobre & 1^{er} novembre

Troc d'hiver

Grande salle, Chardonne

17 au 19 novembre

Soirées annuelles Chorale Le Pèlerin

Grande salle, Chardonne

18 novembre

Caves ouvertes

Chez les vignerons

24 au 26 novembre

Marché des artisans

Grande salle, Chardonne

28 novembre

Vente des vins

Maison de commune, Chardonne

1^{er} & 2 décembre

Soirées annuelles FSG Chardonne-Jongny

Salle polyvalente, Jongny



La ville de
Barbezieux-St-Hilaire
organise sa
traditionnelle



9

Foire Exposition

31 août - 4 septembre
2017

et les Chardonnerets
sont cordialement
invités à se déplacer
dans notre ville jumelle
à cette occasion.

Pour tout renseignement
ou inscription, merci de
prendre contact avec

Mme Priska Baumann

Présidente du comité de jumelage

079 562 85 27

priska.baumann@ruchette.ch



Découvrir le cinéma en s'amusant!

LA VIE DE LA COMMUNE

La Lanterne Magique est un club de cinéma pour enfants de 6 à 12 ans. Une fois par mois, pendant l'année scolaire, les membres du club découvrent un nouveau film au cinéma. Quelques jours avant, ils reçoivent, par courrier, un journal illustré qui leur présente le film au programme. Lors de la séance, un spectacle amusant et formateur précède la projection...

Plus qu'un club de cinéma, elle offre aux cinéphiles en herbe une véritable sensibilisation à l'image et à la culture, qui leur permet de devenir des spectateurs aguerris. Proposant des films choisis avec soin par des professionnels et présente dans une centaine de cinémas à travers le monde,



**la Lanterne
magique**

La Lanterne Magique offre chaque année à plus de 25'000 enfants leurs premiers souvenirs cinématographiques. Dans votre région, les projections ont lieu au **Cinéma Rex** de Vevey ou au **Cinéma Hollywood** de Montreux. Bien que la saison ait déjà débuté, il est toujours possible d'y inscrire votre enfant!



**la Lanterne magique
de Vevey-Montreux**

Inscription et informations en ligne:

www.lanterne-magique.org

BIBLIO Chardonne-Jongny

C'est l'été à la bibliothèque !

Venez découvrir une sélection de livres parfaits pour la détente, à lire au soleil, les doigts de pieds en éventail. Des livres électroniques sont également à disposition, ce qui vous permet d'emmener avec vous une tonne de livres sans en sentir le poids...

Et n'oubliez pas :

Pendant les vacances scolaires,
du 3 juillet au 20 août,
la bibliothèque est ouverte uniquement
les jeudis de 15h00 à 20h00

N'hésitez pas à venir nous voir et faire le plein de livres !

Vous pouvez aussi fouiller dans les collections depuis chez vous. La bibliothèque a en effet un nouveau site internet sur lequel vous trouvez toutes les informations utiles, les animations, les coups de cœur de vos bibliothécaires, ainsi que l'entier de notre catalogue.

C'est par ici : bibliochardonnejongny.ch

Bel été à tous et à bientôt !
Chrystelle & Mélody

TROC D'HIVER et multi-sports 2017

Grande Salle de Chardonne

Achat et vente de matériel, vêtements et chaussures de sports propres, en parfait état et d'actualité (skis, tennis, équitation, vélos, rollers, etc...)

Réception

du matériel : **mardi 31 octobre 2017**
de 16h00 à 19h00

Vente : **mercredi 1^{er} novembre 2017**
de 16h00 à 18h30

Reprise

du matériel : **mercredi 1^{er} novembre 2017**
de 19h30 à 20h00

Nous gardons 20% sur le produit des ventes et le bénéfice sera versé en faveur de l'Association sportive Fair Play (sport handicap).

Nous déclinons toute responsabilité pour les articles qui pourraient être perdus, volés ou endommagés.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à

Sylvia Ramseier — 079 486 41 87



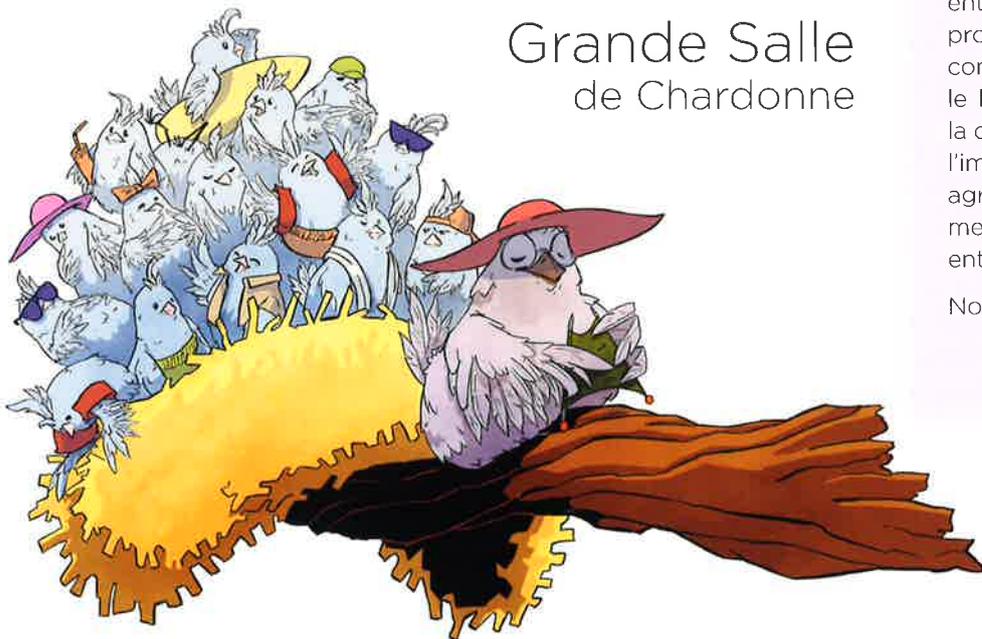


les Frimousses

Garderie jardin d'enfants

LA VIE DE LA COMMUNE

Grande Salle de Chardonne



Le jardin d'enfants « Les Frimousses » a pour but la socialisation et le développement de l'autonomie des enfants entre 3 et 5 ans. Le jardin d'enfants propose entre autres des activités comme: le jeu sous multiples formes, le bricolage, le déguisement, le chant, la danse et la musique, qui développent l'imagination des enfants d'une manière agréable. « Les Frimousses » est également un lieu qui favorise et crée le lien entre les enfants à plus long terme.

Nous sommes ouverts :

lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h00 à 12h00

Pour plus d'informations contacter :

Mme Heidi Mundus-Pedersen Ischi

079 743 12 04
mundus.heidi@gmail.com

Pédibus comment ça Marche?



- L'enfant rejoint le Pédibus à un arrêt et fait ainsi le trajet à pied vers l'école avec ses copains, sous la conduite d'un adulte. Après l'école, le Pédibus le ramène à l'arrêt le plus proche de chez lui.
- L'itinéraire est déterminé par les parents. Les adultes qui conduisent le Pédibus à tour de rôle peuvent aussi être des mamans de jour, nounous, des grands-parents, aînés du quartier.
- Les arrêts sont signalés par des panneaux.
- Un Pédibus peut effectuer jusqu'à 4 trajets par jour et jusqu'à 5 jours par semaine.

LA VIE DE LA COMMUNE

13

Le Pédibus vous intéresse ?
Vous avez des questions,
n'hésitez pas à contacter :

Mme Sophie Marmy

021 646 18 57

sophie.marmy82@gmail.com



94^e de Fête Cantonale vaudoise de Lutte 2017

DE NOS SOCIÉTÉS LOCALES



1^{er} Moser Steven, 2^e Piemontesi Pascal, 3^e Borcard Johann



Neyroud Yves
président
technique

Neyroud Fabrice
président
d'organisation



108 lutteurs
Env. 1000 personnes
500 repas servis
400 saucisses

La
fête
fût
belle

...
Merci!



Le pavillon des prix: CHF 30'000.-

Premier prix valeur CHF 4000.-



une Soirée « Dessinateurs de Presse »

DE NOS SOCIÉTÉS LOCALES

La Société de développement Chardonne
- Mont-Pèlerin vous propose :

Soirée « dessinateurs de presse »

Vendredi 27 octobre 2017
à 20h00

Grande salle de Chardonne

Nous avons la chance de recevoir **Thierry Barrigue**, **Pitch Comment** et **Nicolas Sjöstedt** (*Matin Vigousse*, *Hebdo*, etc.). Ils reviennent d'un voyage en Grèce (où ils ont visité un camp de réfugiés), en Israël et en Palestine.

Indemnes? Non. Jamais...

Ils nous parleront de leurs souvenirs, nous présenteront leurs dessins, leurs livres et commenteront le film qu'ils ont tourné là-bas. On pourra causer, partager, s'émouvoir...





IL ÉTAIT UNE FOIS...

17



Photos, Atelier St-Louis en l'île, Mt-Pélerin J.Perfetta

Chardonne
Maison de Commune - Années 1950-1960

une Personnalité de la Commune



IL ÉTAIT UNE FOIS...



Qui se cachait derrière ce petit accent ?

Nombre d'entre vous l'auront certainement reconnue tant elle est populaire!

Née le 25 décembre 1956 en Appenzell, elle passe sa jeunesse dans la ferme familiale non loin de Winterthur.

Ses écoles primaire et secondaire terminées, elle entreprend un apprentissage de dessinatrice technique chez *Sulzer* à Winterthur avant de rallier la Suisse romande pour apprendre le français en postulant aux *Ateliers Mécaniques de Vevey* (ACMV).

Là, elle rencontre son futur époux et tous deux décident de quitter la Suisse romande fin 1982 pour passer 4 mois à Londres, suivis d'un périple de 8 mois en Amérique du sud afin de voyager et de s'imprégner de

la culture du pays. De retour en Suisse, le couple s'installe 2 ans à Soleure où naissent les deux enfants du couple, puis partent pour 2 ans à Bâle avant de poser leurs bagages à Chardonne, en octobre 1989.

Dès 2002, elle est engagée en qualité d'assistante de direction dans l'entreprise *Siemens*, à Roche, où elle travaille toujours actuellement.

Dès cette date, elle s'engage également activement dans la vie associative de la commune, rejoignant la *Chorale du Pèlerin* non seulement comme choriste, mais également en tant que caissière durant une dizaine d'années.

En 1995, à la demande de M. Bernard Cuénod, doyen des écoles de Corsier, elle accompagne une classe dans le cadre d'un échange scolaire entre Chardonne et notre ville jumelle de Barbezieux en Charentes. Depuis lors, elle accompagne chaque déplacement d'une classe à Barbezieux. Et lorsque les jeunes des écoles de Barbezieux viennent à leur tour à Chardonne, elle s'occupe de préparer les repas des élèves durant leur séjour.

Membre du comité de jumelage Chardonne-Barbezieux, elle en est la présidente depuis quelques années.

Depuis l'année dernière, elle est membre du comité du *Marché des Vins*, où elle occupe la fonction de caissière.

Lorsqu'il lui reste un peu de temps libre, elle arpente les chemins de vignes et des alpes pour maintenir sa forme, fait chaque année les vendanges et s'occupe de son jardin et balcon fleuri.

Enfin, tous les 3 ans, elle s'accorde un grand voyage, la dernière fois à Québec où elle a eu la chance de côtoyer les baleines. La prochaine évasion est prévue en février 2018 à la République dominicaine.

Après chaque voyage, elle se réjouit beaucoup de revenir à Chardonne, le point d'attache où se trouvent tous ses amis et où elle se sent vraiment à la maison...

Vous aurez sans doute reconnu cette personnalité attachante qui aime tout particulièrement s'investir, se dévouer à la société, à ses semblables, répondant toujours présent lorsqu'il s'agit de rendre service aux uns et aux autres :

il s'agit de **Mme Priska Baumann**.



une Personnalité de la Commune



IL ÉTAIT UNE FOIS...

Dans notre prochain numéro :

Pouvez-vous deviner de qui nous
parlerons dans le prochain «Char-
donneret» :

- Ecouter et voir
- Découvrir et raconter
- Rencontrer
- Parler
- Enregistrer et écrire
- Dire

Avez-vous trouvé de qui il s'agit ?



HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION

Lundi au Vendredi 8h00 à 11h30

Mardi, Mercredi, Jeudi 14h00 à 16h30

De plus, ouvert le

jeudi après-midi 16h30 à 19h00

pour le Contrôle des
habitants et le bureau
des étrangers

Information importante !

Dès le **1^{er} août 2017**, l'administration communale ne possèdera plus de fax. A cet effet, le numéro :

021/922.59.04
sera supprimé

Pour tout envoi de documents, merci de nous les adresser par courrier ou par e-mail

commune@chardonne.ch

les Infos Utiles



LES INFOS UTILES

21

Une machine à photocopier est à disposition du public au rez-de-chaussée de la Maison de Commune pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Nos sites internet :

www.chardonne.ch

www.dechetscerclecorsier.ch

www.b-t-i.ch

www.bibliochardonnejongny.ch

Numéros d'urgence

Police 117

Feu 118

Urgences 144

Passez un
BON ÉTÉ!



COMMUNE DE CHARDONNE

www.chardonne.ch